Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260626-202656-DE

DELIBERATION
TARIFS DU SEMAPHORE

COMMUNE HOEDIC

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation 15 juin 2026 Date d'affichage Nombre de conseillers : - en exercice : 11 - présents : 10 - votants : 10	L'an deux mil VINGT SIX , le 22 juin Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire. Etaient présents: MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc.. ALLANIC Christian. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan MMES. MOISDON Emilie BLANCHET Véronique. CHERON Béatrice. LE PALMEC Valérie. MALAMITSAS Véronique. Absents : BLANCHET Julien. Formant la majorité des membres en exercice A été élue secrétaire : DESTREHEM Hadrien

Les travaux de la tour du Sémaphore s'achevant prochainement, l'ouverture au public sera effective le 3 juillet après l'inauguration prévue le 02 juillet.
Les visites d'une durée d'environ une heure et accompagnées par une animatrice permettrons d'accéder à de nombreux support visuels et audios retraçant entre autres l'histoire du Sémaphore pour s'achever par l'accès au belvédère offrant une vue à 360 ° de l'Ile.
Après étude des tarifs se pratiquant sur des visites similaires, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer pour 2026 les tarifs suivants :
Adulte : 5 €
Enfants : 4 €
Demandeurs d'emploi et étudiants : 4 €
Tarif famille (2 adultes + 2 enfants) : 15 €

Fait et délibéré à Hoëdic le 22 juin 2026
Pour copie conforme à Hoëdic le 23 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE HOEDIC
(MORBIHAN)